

**FORMATION EN ALTERNANCE**

**INTITULE** :

Master 2 droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques

|  |
| --- |
|  |

**METIERS VISES**

* Juriste d’entreprise
* Avocat
* Conseil en propriété industrielle
* Juriste dans une organisation nationale, régionale ou internationale dédiée à la PI
* Juriste spécialisé dans une structure culturelle
* magistrat
* juriste au sein d’une administration (DGCCRF, Douanes…)

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Date** : septembre à septembre

Rythme : 2 jours à l’Université, 3 jours en entreprise. A partir de fin mars : en entreprise.

**Contact** : Silvy Letue (silvy.letue@univ-lyon2.fr)

**Lieu** : Campus Berges du Rhône

**PUBLIC / PRE REQUIS**

Étudiants du Master 1 Droit des affaires, parcours « Droit de la propriété intellectuelle » ; après examen par la Commission pédagogique, examen des candidatures d’étudiants ayant obtenu un Master 1 en Droit et dont le dossier témoigne des pré-requis nécessaires et obtenus pour la poursuite d'études dans ce parcours de Master 2.

**Etudiants issus d’une Master 1 en droit privé, droit des affaires**

Plus-value : formation dans le domaine juridique en droit de la propriété intellectuelle, qui fait intervenir de nombreux professionnels et qui repose sur la mise en situation concrète à travers plusieurs exercices pratiques.

**CONTENU**

* Enseignements fondamentaux de la PI : maîtriser les outils théoriques et pratiques des droits de propriété intellectuelle
* Enseignements transversaux : maîtriser les droits mobilisables en lien avec les droits de PI
* Exploitation des droits de PI  - Stratégie – Contrats : maîtriser les outils contractuels et la stratégie autour des droits de PI
* Défense des droits : maîtriser la procédure et les stratégie de défense des droits de PI
* Professionnalisation : mise en situation pratique pour une meilleure entrée dans la vie active

**OBJECTIFS de formation**

- Comprendre et analyser tous les aspects juridiques liés aux créations et aux innovations, en lien avec le développement des nouvelles technologies

- Assister et conseiller en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies

- Négocier, rédiger et sécuriser des contrats en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies

- Identifier les risques juridiques tenant à la création, l’exploitation et/ou la défense des droits de propriété intellectuelle

**DOMAINES**

Aménagement du territoire, Environnement et Tourisme

Arts, Culture, Patrimoine

Assurance, Banque, Finance

Développement local, Économie sociale et solidaire, Entreprenariat

Droit, Science Politique

Enseignement, Formation

International, Interculturel, Langues

Mode, Communication, Multimédia, Digital

Ressources Humaines

Santé, Social

Sciences et Technologies

Informatique, Statistique, Sciences des données

Transport, Logistique

Diplôme équivalent au bac